



RAYONNEMENT & PÉRENNITÉ DE LA VÈNERIE

Qu'est-ce que le Fonds Vènerie ?



Fonds Vènerie

Edito

Chers Amis,

J'ai la joie de vous informer que notre collecte 2025 s'est montée à plus de **415 000 €** ! Ceci est le meilleur résultat de l'histoire du Fonds Vènerie !

Les trois quarts des dons ont été effectués durant les mois de novembre et décembre. C'est une caractéristique qui n'est pas spécifique au Fonds Vènerie mais qui montre bien la fragilité des ressources de la chasse à courre. Il faut vivre avec cette contrainte mais nous pouvons être fiers de ce résultat !

Dans un paysage politique et économique particulièrement instable, 2026 ne s'annonce pas plus facile et **c'est la régularité de vos dons qui permet d'envisager sereinement l'avenir**. Cette année encore, le Fonds Vènerie contribuera à hauteur de 40% aux besoins de la vènerie française, dont les seules cotisations ne peuvent assurer les actions de défense et de promotion de notre mode de chasse. N'oubliez pas que votre don est défiscalisable à **66%** : 100 € versés au Fonds Vènerie ne

« La vènerie est un fait social « total », dans la mesure où il parle de la vie, de la mort, de la nature, de la sauvagerie, de la tradition, du sacré, des rituels, de l'art, de la spiritualité, de la philosophie et des rapports sociaux. »

Extrait du livre « La chasse à courre. Ses rites et enjeux. »

Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, Chercheurs au CNRS - Paris, Payot.

vous coûte que 34 €, **une façon judicieuse d'orienter ses impôts.**

La défense de la chasse à courre ne connaît pas de repos : l'Assemblée nationale, avec la niche parlementaire, est capable de générer à n'importe quel moment un texte interdisant la chasse à courre, ce qui nous impose des contacts privilégiés avec chacun des députés ; l'école des Piqueux, garante de la transmission de nos savoirs, accueillera à nouveau des élèves en septembre prochain ; toujours plus de veneurs bénéficient gratuitement de formations autour du chien et du cheval, démontrant ainsi notre attention au bien-être animal. Tout cela grâce au Fonds Vènerie !

Le Fonds Vènerie, c'est le don de chacun de nous. Il n'y a pas de petit don ; il n'y a que des donateurs impliqués pour l'avenir de la vènerie. Je compte sur vous !

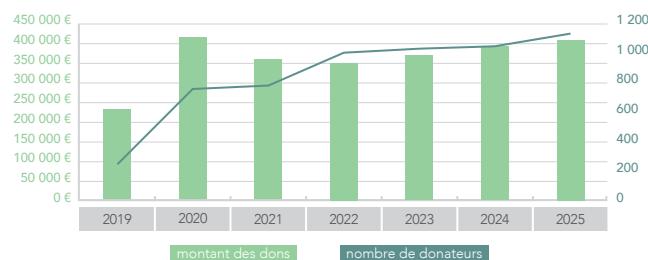
C'EST ENSEMBLE QUE NOUS GAGNERONS !

Chiffres clés 2025

Grâce à vos dons, la vènerie a pu rayonner et se rendre toujours plus visible au cours de l'année 2025.

Chaque don compte, peu importe son montant. Chaque Euro récolté contribuera à la défense et à la promotion de la chasse à courre dans une société où elle est régulièrement placée sous les projecteurs de l'actualité et où sa pratique « interroge » nos contemporains.

Montant des dons & nombre de donateurs évolution annuelle



Profil des donateurs

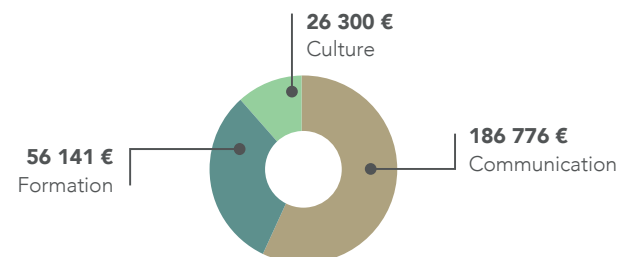
Catégorie	Nombre	Montant de la collecte	Don moyen
Bienfaiteurs (> 1 000 €)	118	267 874 €	2 270 €
Donateurs (< 1 000 €)	760	141 121 €	186 €
Amis de la vènerie (< 30 €)	284	4 999 €	18 €
Total	1 162	414 993 €	357 €

« Les ateliers du cavalier-veneur, auxquels j'ai participé, m'ont beaucoup appris sur mon cheval, son bien-être et les soins à lui prodiguer afin qu'il soit performant à la chasse et en bonne santé. L'atmosphère était conviviale et les formateurs disponibles afin de répondre aux nombreuses questions. Je remercie le Fonds Vènerie de financer intégralement cette journée et suis heureux d'y contribuer en effectuant, pour la première fois, un don. »

Jacques, 53 ans

Bouton d'un équipage de chevreuil dans les Landes

Affectation des dons en 2025



Comment vos dons sont-ils employés ? (chiffres 2025)

→ COMMUNICATION - 186 776 €

Les médias façonnent l'opinion. Beaucoup de rédactions généralistes connaissent mal la chasse, et encore moins la vènerie. Partout en France, un réseau de veneurs engagés prend la parole au plus près du terrain pour créer des liens solides avec la presse régionale.

Le lien avec nos parlementaires est décisif. Demain, ils voteront les textes qui orienteront l'avenir de notre passion. Notre réseau de veneurs-contacts, présents sur tout le territoire, leur apporte une connaissance concrète de nos pratiques.

Pour les jeunes générations, **les réseaux sociaux** ont pris le relais des médias traditionnels. Une équipe dédiée anime nos comptes, conçoit des contenus clairs et partage nos informations au bon format, au bon moment.

Écrire, démontrer, convaincre. Nous expliquons ce qu'est la vènerie aux médias, aux élus et aux communautés en ligne, en adaptant le message à chaque scène : réseaux sociaux, plateaux TV, communiqués. À la manœuvre, l'équipe communication de la Société de Vènerie (deux personnes), efficace et réactive.

Les fêtes de la chasse sont des moments uniques pour rencontrer veneurs et grand public. La Société de Vènerie est présente sur quatre grands rendez-vous ; ailleurs, les équipages tiennent des stands fournis par la Société de Vènerie pour porter la voix de la discipline.

Transmettre le goût et la culture de la vènerie est un fil qui traverse les siècles. En 2025, l'Association des Jeunes Veneurs incarne cette continuité : 1 000 membres de moins de 30 ans. Le Fonds Vènerie soutient leurs actions de communication pour attirer toujours plus de jeunes vers la chasse à courre.

→ FORMATION - 56 141 €

Pour approfondir **la connaissance** des chiens de meute et des chevaux de chasse, la Société de Vènerie organise des journées de formation pour ses adhérents. Des experts reconnus y partagent leurs savoirs - des sessions rendues possibles grâce au soutien du Fonds Vènerie.

Depuis 2024, un nouvel outil structure la transmission : **l'école des Piqueux**. Son ambition : former les futurs professionnels de la vènerie et proposer aux équipages une main-d'œuvre qualifiée.

Côté certifications, l'ACACED garantit la sécurité, la santé et le bien-être quotidiens de nos chiens et chevaux. Le Certificat de compétence des conducteurs et convoyeurs atteste, lui, de la maîtrise des règles de manipulation et de transport de nos équidés.

→ CULTURE - 26 300 €

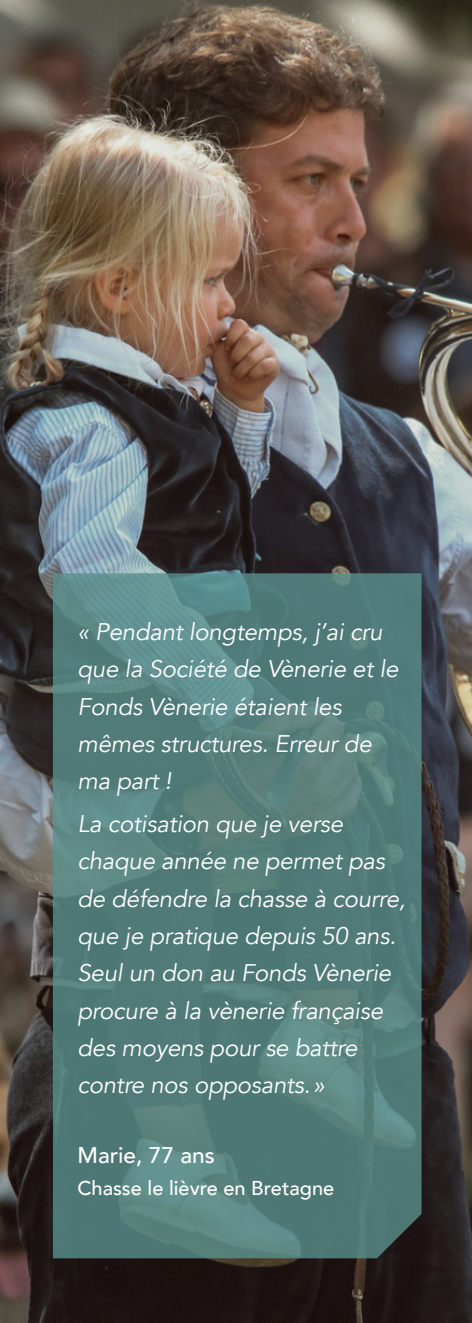
Ancrée dans l'histoire de la France, la vènerie nourrit la recherche et le patrimoine. Diane Bouteiller, architecte du patrimoine et doctorante à l'université Panthéon-Sorbonne, prépare une thèse sur « Les pratiques cynégétiques dans la fabrique de l'architecture et du paysage en France au XIXe siècle ». Sur trois ans, le Fonds Vènerie cofinance ce travail.

À Fontainebleau, palais des veneurs, la restauration des cartons de Jean-Baptiste Oudry est en cours, sur trois ans également. Un chantier majeur pour contribuer à entretenir les représentations artistiques de notre passion..

L'AFFECTATION DES DONNS EST CONTRÔLÉE ET VALIDÉE PAR LES ADMINISTRATEURS DU FONDS VENERIE, ET PAR UN COMMISSAIRE AU COMPTE, TOUS DEUX INDEPENDANTS.

« Peu importe le montant de votre don, ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières. Nous avons besoin de chacun de vous pour continuer à chasser demain et à transmettre cet art multiséculaire à nos enfants. »

Bruno Cheuvreux,
Président du Fonds Vènerie



« Pendant longtemps, j'ai cru que la Société de Vènerie et le Fonds Vènerie étaient les mêmes structures. Erreur de ma part !

La cotisation que je verse chaque année ne permet pas de défendre la chasse à courre, que je pratique depuis 50 ans. Seul un don au Fonds Vènerie procure à la vènerie française des moyens pour se battre contre nos opposants. »

Marie, 77 ans
Chasse le lièvre en Bretagne

Questions ? Réponses !

Pourquoi donner au Fonds Vènerie ?

40% du budget de fonctionnement de la Société de Vènerie provient du Fonds Vènerie. Les cotisations de l'association des Equipages et de l'association des Veneurs ne sont pas suffisantes pour mener à bien les actions de promotion et de défense aujourd'hui indispensables. Le Fonds Vènerie est donc nécessaire pour continuer à pratiquer notre passion ! En comparaison des budgets de nos opposants qui se comptent en millions d'Euros, la vènerie dispose de revenus modestes : quelques centaines de milliers d'Euros. L'actualité de ces dernières saisons oblige la chasse à courre à anticiper les attaques à venir. Il faut se préparer et avoir les moyens financiers et humains pour répondre à une éventuelle crise majeure. Des experts (communicants, juristes et avocats) et des outils performants aident la vènerie à mieux se faire comprendre.

Combien y a-t-il de donateurs ?

En 2024, on dénombre près de 1000 donateurs. Si l'on estime qu'il existe en France environ 10000 membres d'équipage et près de 100000 sympathisants, nous devons encore énormément progresser ! D'autre part, 30000 abonnés à la newsletter, la Lettre des Amis de la Vènerie, sont attachés à notre passion. Le Fonds Vènerie sait pouvoir compter sur leur mobilisation future.

Quels sont les avantages fiscaux d'un don au Fonds Vènerie ?

Les dons des particuliers sont déductibles à 66% de l'impôt sur le revenu (IR), dans la limite de 20% du revenu imposable.

Le Fonds Vènerie reçoit également les dons des entreprises. Dans ce cas, l'entreprise donatrice bénéficie de 60% de réduction de l'impôt des sociétés (IS), dans la limite de 5% du CA de l'entreprise.

Comment le Fonds Vènerie choisit-il de soutenir des actions ?

Le Fonds Vènerie est au service d'actions qui assurent le rayonnement et la pérennité de la chasse à courre. N'hésitez pas à nous présenter un projet à soutenir autour des quatre valeurs que nous portons !

- ▶ la communication et la défense de la vènerie
- ▶ la formation
- ▶ la culture
- ▶ la biodiversité

Pourquoi soutenir des actions de communication ?

Elles sont nécessaires pour que la vènerie soit visible et mieux comprise. Des actions sont entreprises auprès des journalistes des média régionaux et nationaux (presse, télévision, radio...). La vènerie est désormais aussi très active sur les réseaux sociaux – Facebook, Instagram, Twitter – où, face à nos opposants qui ne désarment pas, nous réussissons à faire entendre la vérité.

D'autres actions sont menées à l'attention des élus. Ils sont trop souvent sollicités par nos détracteurs et il est crucial de faire connaître les fondamentaux de la chasse à courre pour qu'ils en comprennent les enjeux réels sur la biodiversité, le bien-être animal et la ruralité.

Faire un don ou un legs en 2025



En 2025, le Fonds Vènerie a, plus que jamais, besoin de chacun de nous pour mener à bien ses projets liés à la défense de la vènerie, à la communication, la formation, la culture et l'écologie. Votre don nous est précieux. Il bénéficie, sous certaines conditions, d'une déduction fiscale.

Plusieurs solutions vous sont proposées pour effectuer votre don :

CARTE BANCAIRE

Via le site : www.fonds-venerie.org
vous recevrez un reçu fiscal, sauf si vous décidez de rester anonyme.

CHÈQUE

À l'ordre du Fonds Vènerie, envoyé à
Fonds Vènerie - 79 rue des Archives - 75003 Paris
le reçu fiscal ne sera envoyé que sur demande ;
pour le recevoir, joignez à votre chèque le bon de souscription
à télécharger sur www.fonds-venerie.org

VIREMENT

Sur le compte du Fonds Vènerie
IBAN : FR76 3000 4007 7300 0101 0521 849
BIC : BNPAFRPPBY
en mentionnant dans l'intitulé du virement : DON FV + votre nom
prévenir de votre virement et de votre souhait de recevoir un reçu
fiscal par mail à contact@fonds-venerie.org
le reçu fiscal ne sera envoyé que sur demande.

DÉDUCTIONS FISCALES

- ➔ Les dons des particuliers sont déductibles à 66% de l'impôt sur le revenu (IR), dans la limite de 20% du revenu imposable.
- ➔ Le Fonds Vènerie reçoit également des dons des entreprises. Dans ce cas, l'entreprise donatrice bénéficie de 60% de réduction de l'impôt sur les sociétés (IS), dans la limite de 5% du CA de l'entreprise.
- ➔ S'il s'agit d'un legs, le Fonds Vènerie, de par son statut, est exonéré de tout droit de mutation à titre gratuit, autrement dit de tout droit de succession.

Vous pouvez également consentir un legs ou une libéralité (un usufruit, par exemple) au profit du Fonds Vènerie qui ne supportera aucune fiscalité. C'est aussi vrai si vous avez l'intention de consentir à des tiers des legs particuliers. En cette hypothèse, il est possible de trouver des solutions gagnant-gagnant pour éviter les droits de succession à 60% au profit de ces légataires particuliers.

Pour toute information, contactez :

Béryl Moizard - Délégué général
bmoizard@fonds-venerie.org
+33 (0)6 14 24 57 74

MERCI D'AVANCE POUR VOTRE DON !

« Faites comme moi, privilégiez le prélèvement mensuel régulier ! C'est facile et automatique chaque mois. Cela étale le montant de mon don et, pour le Fonds Vènerie, c'est la certitude d'avoir une meilleure visibilité sur son budget annuel et de pouvoir soutenir les nombreux projets - communication, formation, culture et biodiversité - en faveur de notre passion »

Paul, 41 ans
Membre d'un vautreit



Fonds Vènerie

Tous passionnés, tous donateurs !

www.fonds-venerie.org

79 rue des Archives – 75003 Paris | 01 47 53 93 93 | contact@fonds-venerie.org

Siège social 60 rue des Archives – 75003 Paris

Fonds de dotation Vènerie, régi par la loi du 4 août 2008, déclaré le 7 mars 2011 et publié au JO du 2 avril 2011

